

Le terminal méthanier d'Antifer, Grenellement compatible ?

Une menace pour l'emploi

Le projet est avant tout une menace pour la filière touristique, 30.000 emplois en Seine-Maritime, avec à proximité Etretat. Le projet compromet également le développement des filières d'économie d'énergie (isolation...), et des énergies renouvelables, estimées à 14 000 emplois pour la région. Faut-il sacrifier des milliers d'emplois pour les 60 du terminal ? **Oui si on en croit le Maire du Havre, Non pour les Verts.**

Le gaz, surchauffe annoncée sur les factures

C'est une certitude, le prix du gaz, indexé à celui du pétrole, va augmenter, ce qui va mécaniquement provoquer une envolée des charges. En favorisant l'usage du gaz, le projet de terminal va à l'encontre des politiques engagées par le Département et la Région de réduction des charges par la rénovation énergétique du parc de logement et le recours aux énergies renouvelables avec déjà de nombreux projets de réseaux de chaleur au bois. **Moins de charges, c'est plus de pouvoir d'achat pour les ménages.**

Environnement : un équilibre fragile qui menace de rompre

Le site a déjà été fragilisé par la réalisation du terminal pétrolier. La construction du terminal méthanier risque d'amplifier les impacts sur l'environnement. La montée annoncée du niveau des eaux et le changement des vents dominants va nécessiter une nouvelle digue pour éviter l'inondation du site ce qui va aggraver l'érosion du littoral. Le rejet d'eau froide va menacer la ressource halieutique déjà affaiblie par le recul des algues. Enfin, la réalisation du gazoduc va impacter les milieux naturels en particulier la Vallée de Bruneval.

Conclusion

Les Verts de Haute-Normandie et leurs élus se prononcent contre ce projet qui va à l'encontre des principes du développement durable. Outre le déni démocratique, il est mauvais économiquement, socialement et environnementalement pour notre territoire.

Afin de lutter contre le réchauffement climatique, des alternatives existent : la sobriété et l'efficacité énergétique ainsi que le développement massif des énergies renouvelables.

Les Verts de Haute-Normandie

Contacts



Groupe des élus régionaux Verts

12 rue Aristide Briand
76000 Rouen
Tél. 02 35 89 01 75
Fax 02 35 70 98 02
verts.crhn@wanadoo.fr
<http://hncrverts.free.fr>

Les Verts de Haute-Normandie

34-35 quai du Havre
76000 Rouen
Tél. 02 35 70 12 10
Fax 02 35 07 47 44
ecologie.hn@wanadoo.fr

Trois nouveaux projets de terminaux méthaniers sont aujourd'hui à l'étude en France et soumis au débat public à Dunkerque, au Havre (Antifer) et au Verdon (Gironde). Dans le même temps, les deux terminaux existants à Fos et à Montoir sont en expansion ou en rénovation. Ailleurs en Europe, une douzaine d'autres sont également programmés.

Les Verts portent de fortes critiques sur les trois projets soumis à la Commission Particulière de Débat Public (CPDP). D'abord, ils sont étayés par des estimations trompeuses des consommations gazières futures de notre pays et de l'Europe : celles-ci sont sans cohérence avec les objectifs décidés par ailleurs d'une forte réduction de la consommation d'énergie d'ici à 2020 ainsi qu'une division de nos émissions par quatre de gaz à effet de serre à l'horizon de 2050.

Ensuite, les choix réalisés par les ports autonomes de Bordeaux, Dunkerque et Le Havre sont peu démocratiques dans la mesure où ils ne respectent ni les engagements nationaux et européens en matière de climat ni les stratégies locales de développement des territoires décidées par les élus locaux. Enfin, ils entrent directement en concurrence avec d'autres filières en fort décollage comme les énergies renouvelables et surtout les économies d'énergie.

À Antifer,

l'opérateur privé Poweo a décidé de construire un terminal méthanier, avec le soutien du Port, des Chambres de Commerce, de la Ville et de l'Agglomération du Havre, présidée par M. Rufenacht, et de l'Etat.

Cette annonce a stupéfié l'ensemble des acteurs haut-normands mobilisés ces 18 derniers mois pour élaborer des outils de planification territoriale tel que le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire et le Plan Climat-Energies Régional.

Le 23 février, le Préfet a signé le Contrat de Projet Etat Région, sans qu'il soit fait mention du terminal alors qu'il était à l'ordre du jour du conseil d'administration du Port du 22 septembre 2006.

Ce projet est un déni démocratique.

Sobriété énergétique, respect des engagements contre le changement climatique... Ces notions sont absentes des trois projets de terminaux méthaniers présentés par les CPDP du Verdon, d'Antifer et de Dunkerque. Une régulation et une planification dans l'Union Européenne sont nécessaires, en particulier pour limiter le gaspillage. Mais nous ne voyons ici que cacophonie et dossiers mal montés.

Quelle consommation future du gaz en France et en Europe ?

Les trois dossiers des CPDP présentent, pour les années à venir, une demande de gaz naturel en croissance continue à l'échelle française ou européenne¹. Or, en France, le gaz est avant tout consommé dans l'habitat et dans l'industrie, domaines où la consommation parfois stagne déjà et est vouée à diminuer dans les dix à vingt prochaines années, compte-tenu des engagements français et européens en matière de climat.

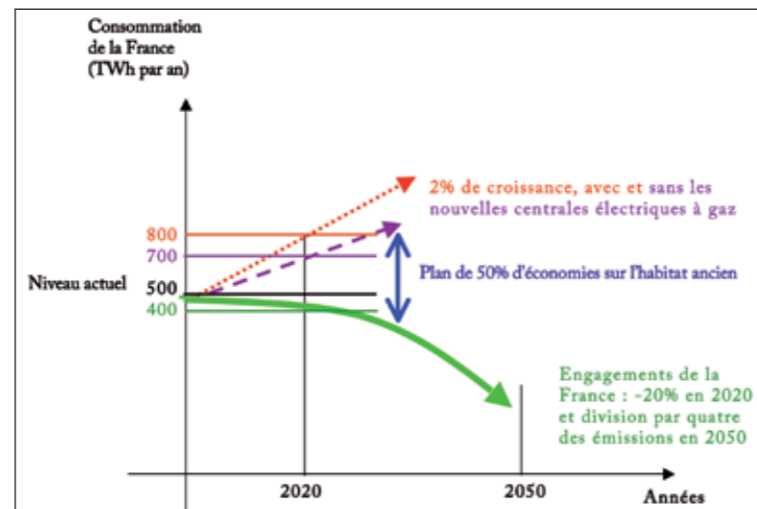
Le seul domaine qui réclame une demande croissante de gaz est la production électrique à partir du gaz naturel. Celle-ci est en pleine expansion en France et démontre qu'il serait techniquement possible de sortir rapidement du nucléaire².

Consommation (GWh) (Source DGEMP, 2006)	2002	2005	Commentaire
Electricité	29 499	36857	Consommation de gaz sur la base de 8000 MWe, produits par des centrales à cycle combiné (CCG) sur une durée de 4000 heures par an (source RTE 2007)
Résidentiel et tertiaire	248 165	288 788	Hausse due à l'importance du parc ancien de logements ; mais consommation en recul dans les constructions neuves, domaine où le potentiel d'économies d'énergie est le plus important
Transports	-	-	Consommation très limitée au point qu'elle n'est pas reprise dans les statistiques.
Agriculture	4 137	4452	Consommation limitée
Industrie	202 570	189 570	Consommation en recul régulier depuis plusieurs années

Les engagements de la France et de l'Europe

Lors du sommet des 8 et 9 mars 2007, l'Union européenne a décidé de réduire de 20% sa consommation d'énergie avant 2020 et porter à 20% la part des énergies renouvelables dans cette consommation. De plus, dans le cadre des négociations internationales sur le climat, l'Europe a décidé d'abaisser au moins de 20% ses émissions de gaz à effet de serre³.

En France, la loi d'orientation sur l'énergie (LOE) de 2005 prévoit une réduction de 3% par an de nos émissions de gaz à effet de serre, afin de les diviser par quatre à l'échéance de 2050. Ces engagements sont destinés à prévenir les changements climatiques, tenant compte des recommandations des scientifiques du GIEC. Il s'agit notamment de limiter la hausse des températures mondiales au-dessus de 2°C en moyenne, et de limiter le plus possible la hausse du niveau des océans.



La croissance perpétuelle de la consommation entre en contradiction flagrante avec les objectifs de la France et de l'Europe. Au milieu, impact de la seule division par deux de la consommation des logements anciens décidée au Grenelle.

1. Etonnamment, les trois dossiers mettent en avant le récent rapport dit « Syrota », très critiqué par son absence de pluralisme et ses options « réactionnaires ». D'autres exercices publics comme le « Facteur Quatre » de la commission de Boissieu de 2006, ou le rapport Radanne de 2005 pour la Mission Interministérielle à l'Effet de Serre, sont évacués.

2. Les Verts sont favorables à une sortie progressive du nucléaire. Mais celle-ci n'est pas aujourd'hui d'actualité : elle n'a pas été débattue, ni été retenue dans les décisions du Grenelle de l'Environnement. Par ailleurs, les centrales au gaz construites en ce moment servent avant tout des intérêts privés (Poweo, Suez-GDF, ...). Elles bénéficient de facto d'une exemption de l'achat de permis d'émission, cadeau du gouvernement Raffarin.

3. La proposition de l'Union Européenne dans la négociation qui s'engage pour prolonger le Protocole de Kyoto est de diminuer de 30% ses émissions par rapport à 1990, avant des réductions encore plus importantes. Elle s'est engagée unilatéralement sur - 20% pour donner un signal fort aux industriels afin qu'ils engagent dès maintenant ces réductions.

Les ports autonomes contre les énergies renouvelables et les économies d'énergie

Pour être amortis, les projets de ports méthaniers devront compter sur un flux d'importation constant pendant des dizaines d'années. De ce fait, ils entrent en contradiction avec les politiques d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Quant à l'emploi, chacun des projets prévoit sur chaque site la création de cinquante emplois directs et cent indirects. Sans que cela ne soit négligeable, cela reste tout de même peu face au potentiel d'emplois nouveaux liés à la rénovation et l'isolation des bâtiments, dans le recyclage des matériaux, des énergies renouvelables comme le bois ou le solaire. Il est intéressant d'observer que dans les trois sites concernés par la CNDP, les autorités portuaires et/ou les élus locaux ont refusé avec véhémence la construction d'éoliennes. Cela montre un sérieux problème de gouvernance des institutions portuaires.

Le besoin d'une régulation européenne

Un argument majeur avancé par les maîtres d'ouvrage pour justifier leurs projets de terminaux méthaniers est celui de la sécurité d'approvisionnement de l'Europe en énergie. Il s'agit là effectivement d'un véritable enjeu, et nul ne peut nier qu'il existe un risque sur l'approvisionnement en gaz si notre continent devient trop dépendant de la Russie. Ce risque est d'ailleurs exploité dans plusieurs pays par les promoteurs du nucléaire qui jouent sur les peurs des opinions publiques. Mais, l'Europe et la France seront d'autant moins tributaires des pressions extérieures et des enjeux géopolitiques et financiers liés au gaz naturel, qu'elles auront fait les efforts nécessaires d'économie et de sobriété énergétique ainsi que de développement des énergies renouvelables, qui favorisent une production décentralisée (et donc régionale) de l'énergie.

Or, dans le cadre actuel, les vendeurs de gaz et d'électricité ont intérêt à perpétuer le gaspillage d'électricité et de gaz. Le développement des terminaux méthaniers comme celui des centrales électriques à gaz repose donc sur un besoin d'une croissance perpétuelle de la demande d'énergie.

De nouvelles règles du jeu sont nécessaires, pour que l'efficacité énergétique et la sobriété soient au cœur de nos économies. Pour cela, il nous faut une nouvelle régulation européenne forte, où les distributeurs d'énergie ne soient pas dépendants de la croissance de la demande, mais au contraire aient intérêt à l'efficacité et la sobriété. Ils doivent donc être indépendants des terminaux d'importation. Ce n'est pas ce que nous observons dans les propositions de nouvelles infrastructures de gaz naturel liquéfié, qui poussent un peu partout en Europe en dehors de toute planification cohérente.

Quels projets prioritaires ?

La carte présentée ici est issue des services de la Commission Européenne en 2005. Elle présente les infrastructures prioritaires au titre des projets dits « Trans-European Networks (TEN) ». Ni le projet d'Antifer, ni le projet de Dunkerque ne sont mentionnés, tandis que celui du Verdon apparaît alors que le premier projet de terminal méthanier présenté par Total était abandonné depuis 2000 et que l'actuel projet de la société 4Gas, créée en 2005, n'existait pas encore... du moins en théorie. Tout cela n'apparaît pas très sérieux et semble se faire sans aucune cohérence.

Extrait de la carte des projets TEN (DG Energie) de 2005.

